



RAPPORT ANNUEL

**EXERCICE TERMINÉ
LE 25 AOÛT 2019**

EN DATE DU 14 NOVEMBRE 2019

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Notre croissance et notre rentabilité continuent d'atteindre de nouveaux sommets grâce à la solide performance de notre principale bannière La Cage – Brasserie sportive. En 2019, nous avons entamé une nouvelle phase d'expansion qui a permis d'accroître notre portefeuille de bannières et nos activités de distribution de produits de marque en épicerie. Nous travaillons maintenant à construire les assises de notre prochaine phase de croissance et sommes emballés par le potentiel de notre réseau.

En plus de diversifier nos opérations vers d'autres créneaux porteurs, nous continuerons de miser sur la valorisation de notre principale bannière. Celle-ci nous permet en effet de dégager d'importantes liquidités que nous pourrions allouer à des projets de croissance future, le tout en maintenant la santé financière de la Société. Nous croyons de plus que La Cage n'a pas atteint son plein potentiel et nous comptons la faire croître davantage dans les prochaines années.

Nous avons démontré qu'en misant sur la qualité de l'offre et de l'expérience, tant client qu'employé, nous pouvons nous démarquer de la compétition et gagner d'importantes parts de marché.

Performance financière de l'exercice 2019

Les ventes totales⁽¹⁾ des restaurants se sont élevées à 145,4 millions \$, atteignant un sommet historique et représentant une croissance de 9,6 % par rapport à l'exercice financier 2018.

Les produits consolidés de Sportscene ont terminé l'année à 122,6 millions \$, soit une hausse de 16,2 %. Ces résultats reflètent notamment la croissance des ventes moyennes par restaurant comparable⁽²⁾, l'acquisition de Moishes ainsi que l'ouverture de trois nouveaux établissements corporatifs. Les produits provenant de la distribution des aliments de marque Moishes et La Cage en épicerie ont également contribué à cette croissance.

Le BAIIA ajusté consolidé⁽³⁾ a atteint 12,4 millions \$, soit une augmentation de 11,9 % en comparaison avec l'exercice 2018. La hausse de la rentabilité provenant des Cages corporatives a toutefois été ralentie par d'importants investissements effectués dans le cadre de la nouvelle phase d'expansion avec l'ouverture d'une nouvelle Cage corporative à Gatineau, le démarrage et le rodage des nouvelles bannières À Domicile et L'Avenue ainsi que l'intégration du restaurant Moishes aux activités de la Société.

Grâce à l'augmentation de ses produits consolidés et de sa rentabilité opérationnelle, Sportscene a clos l'exercice financier 2019 avec un résultat net de 3,9 millions \$ ou 0,46 \$ par action⁽⁴⁾ de base (0,45 \$ dilué), en hausse de 26,9 % par rapport à l'année précédente alors que le résultat net par action s'établissait à 3,1 millions \$ ou 0,36 \$ par action⁽⁴⁾ (de base et dilué).

⁽¹⁾ Les ventes totales des restaurants correspondent aux ventes réalisées par l'ensemble des restaurants opérant sous les différentes bannières de la Société, qu'ils soient corporatifs, détenus en coentreprises ou franchisés.

⁽²⁾ Les ventes moyennes par restaurant comparable isolent l'effet des ouvertures et fermetures de restaurants afin d'évaluer l'évolution réelle des ventes des restaurants

⁽³⁾ Le BAIIA ajusté consolidé correspond au poste « Résultat avant frais financiers, amortissements, revenu net des coentreprises », duquel sont exclus les autres (gains) pertes et auquel est ajoutée la quote-part du résultat avant frais financiers, amortissements et impôts des coentreprises.

⁽⁴⁾ Le résultat par action reflète l'application rétroactive du fractionnement des actions à raison de deux pour une en date en date du 8 février 2019.

Principaux développements de l'exercice 2019

L'optimisation et l'expansion de la bannière La Cage demeure une priorité avec, à l'ordre du jour, l'évolution de l'offre de restauration basée essentiellement sur des produits frais et locaux. À cet effet, La Cage - Brasserie sportive a obtenu la certification Aliments du Québec.

Le nouvel établissement La Cage, inauguré à Gatineau au début du troisième trimestre de 2019, a connu un succès immédiat et dépasse les attentes.

Les initiatives de fidélisation de la clientèle et l'utilisation des nouvelles technologies permettent à Sportscene de continuellement optimiser son offre, ses opérations et l'expérience client en restaurant. Son programme avant-gardiste « Club Cage » continue de connaître un grand succès auprès de la clientèle et compte maintenant plus de 360 000 adhérents.

L'intégration de l'entreprise Moishes, acquise au deuxième trimestre de 2019, se poursuit de façon très satisfaisante, tant pour le célèbre steakhouse que pour les activités de distribution des produits Moishes vendus dans des supermarchés du Canada.

Des efforts importants et des ressources additionnelles ont été alloués au développement du réseau de distribution des produits au détail des marques Moishes et La Cage afin d'en favoriser la croissance. Depuis la fin du quatrième trimestre de 2019, la Société a d'ailleurs procédé au lancement d'une quinzaine de nouveaux produits La Cage, certifiés Aliments du Québec, lesquels sont maintenant disponibles en épicerie.

JEAN BÉDARD

Président du conseil, président et chef de la direction

Le 14 novembre 2019

RAPPORT DE GESTION ANNUEL

SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET LA SITUATION FINANCIÈRE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 25 AOÛT 2019

Description des activités

Groupe Sportscene inc. (« Sportscene » ou « la Société ») est un pionnier et un leader dans le créneau de la restauration d'ambiance au Québec, où la Société œuvre depuis 1984. Ses activités et résultats se répartissent en trois secteurs distincts.

Restauration : Principal pôle d'activités de la Société, ce secteur consiste en l'exploitation de restaurants corporatifs et détenus en coentreprises. On y retrouve 38 restaurants, dont 33 opérant sous la bannière La Cage – Brasserie sportive (« La Cage »). Ce secteur a généré 76,6 % des produits consolidés de Sportscene au cours de l'exercice terminé le 25 août 2019 (après éliminations intersectorielles). Implantés à travers le Québec et jouissant d'une forte image de marque, les restaurants **La Cage – Brasserie sportive** fournissent des services de restauration complets dans un décor d'inspiration sportive. Les restaurants La Cage se démarquent par des ambiances recherchées, par la qualité de l'offre de restauration conçue à partir de produits frais et locaux, et par le recours aux technologies audiovisuelles et de télécommunications avancées. Au cours des deux dernières années, la Société a commencé à intégrer des restaurants opérant sous d'autres bannières dont **PF Chang's** (cuisine asiatique), **L'Avenue** (déjeuners et brunchs haut de gamme), **Moishes** (steakhouse emblématique implanté à Montréal depuis 80 ans) et **À Domicile** (restauration rapide de qualité visant le segment des 18 à 35 ans). Ainsi, à l'heure actuelle, Sportscene opère 5 restaurants sous ces autres bannières.

Franchisage : Sportscene poursuit des activités de franchiseur auprès de 10 restaurants **La Cage – Brasserie Sportive**. Les produits provenant de cette activité incluent la perception de droits d'entrée et de redevances de même que la prestation de services de construction et de développement technologique offerts aux franchisés et aux coentreprises. Ce segment a généré 7,1 % des produits consolidés durant l'exercice 2019 (après éliminations intersectorielles).

Autres activités : Ce secteur inclut la vente en épicerie de produits de marques La Cage et Moishes, les services de traiteur événementiel, l'exploitation d'un complexe sportif et autres immeubles, ainsi que la vente de droits de diffusion d'événements sportifs. Ces activités ont généré 16,3 % des produits consolidés pour l'exercice 2019 (après éliminations intersectorielles).

Employant au total environ 2 500 personnes dans les restaurants et au siège social, Sportscene est une société publique dont les actions sont transigées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole SPS.A.

Commentaires préalables

Général

Ce rapport de gestion annuel fournit une analyse des résultats d'exploitation pour l'exercice financier et le quatrième trimestre terminés le 25 août 2019, en comparaison avec les périodes correspondantes terminées le 26 août 2018. Il fournit aussi une analyse des flux de trésorerie et de l'évolution de la situation financière de la Société entre les 26 août 2018 et 25 août 2019. Le rapport de gestion annuel devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes afférentes portant sur l'exercice terminé le 25 août 2019, lesquels ont fait l'objet d'un audit par un auditeur indépendant de la Société.

Ces documents et certains autres documents complémentaires, dont les rapports de gestion intermédiaires et annuels précédents et les communiqués de presse, sont disponibles sur le site Internet de SEDAR (www.sedar.com).

Dans le présent rapport de gestion, « Groupe Sportscene inc. », « Sportscene » ou « la Société » désigne, selon le cas, Groupe Sportscene inc. et ses filiales, ou Groupe Sportscene inc. ou l'une de ses filiales. Les renseignements contenus dans le rapport de gestion tiennent compte de tout événement important survenu avant le 14 novembre 2019, date de l'approbation des états financiers consolidés annuels et du rapport de gestion annuel par le conseil d'administration de la Société.

Conformité aux Normes internationales d'information financière IFRS

À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport de gestion, y compris les montants apparaissant aux tableaux, est exprimée en dollars canadiens et préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Par ailleurs, l'information comprise dans ce rapport de gestion renferme également certains renseignements qui ne sont pas des mesures du rendement conformes aux IFRS. N'ayant pas un sens normalisé prescrit par les IFRS, elles pourraient ne pas être compatibles avec les mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Par exemple, Sportscene utilise le « BAIIA ajusté » et le « BAIIA ajusté consolidé », car ces mesures permettent à la direction d'évaluer le rendement opérationnel de la Société et de ses secteurs d'activités. Le BAIIA ajusté correspond, pour chacun des secteurs d'activité de la Société, au résultat avant frais financiers, amortissements, autres (gains) pertes, revenu net des coentreprises et impôts sur le résultat. Pour sa part, le BAIIA ajusté consolidé correspond au BAIIA ajusté tel que défini précédemment, auquel est ajoutée la quote-part du résultat avant frais financiers, amortissements et impôts des coentreprises. De façon générale, le BAIIA est un indicateur financier largement utilisé pour évaluer la capacité d'une société à rembourser ses dettes. Les investisseurs ne doivent pas le considérer comme un critère remplaçant les produits d'exploitation ou le résultat net, comme un indicateur des résultats d'exploitation ou des flux de trésorerie, ni comme un paramètre de mesure de liquidités.

Outre le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté consolidé, les mesures financières suivantes ne sont pas des mesures du rendement conformes aux IFRS. Les ventes totales des restaurants correspondent aux ventes réalisées par l'ensemble des restaurants opérant sous les différentes bannières de la Société, qu'ils soient corporatifs, détenus en coentreprises ou franchisés. Cette mesure de performance indique la croissance générale de la Société et reflète l'incidence directe de l'ouverture et de la fermeture de restaurants. Les ventes moyennes par restaurant comparable servent, quant à elles, à isoler l'effet des ouvertures et fermetures de restaurants afin d'évaluer l'évolution réelle des ventes des établissements qui ont été en opération pendant deux années consécutives complètes. Les liquidités disponibles à court terme incluent la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les placements, le cas échéant. L'endettement total net est composé de la dette à long terme incluant sa portion courante, nette des liquidités disponibles à court terme.

Le lecteur est prié de se référer au tableau 14 du présent rapport de gestion, qui présente un rapprochement quantitatif des données financières non conformes aux IFRS.

Présentation de l'information sectorielle

Soulignons que la présentation de l'information sectorielle a été modifiée à partir du 27 août 2018, soit au premier jour du présent exercice, afin de refléter les changements survenus au sein des activités de la Société au cours de l'exercice 2019, de même que ses plans de développement pour les prochaines années. La description des trois principaux secteurs (Restauration, Franchisage et Autres activités) est fournie à la rubrique précédente « Description des activités ». La Société a procédé au retraitement de l'information sectorielle correspondante pour les périodes antérieures.

Déclarations prospectives

Le rapport de gestion a pour but d'aider l'investisseur à comprendre la nature et l'importance des changements et des tendances, de même que des risques et incertitudes liés à l'exploitation et à la situation financière de la Société. Des déclarations contenues dans ce rapport de gestion concernant les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prédictions de Sportscene peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières.

La direction de Sportscene tient à préciser que, compte tenu de leur nature, les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels et futurs de la Société diffèrent sensiblement de ceux qui sont énoncés. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations tels que formulés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. À moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Stratégie corporative et développements récents

2014-2019

Repositionnement réussi de la bannière La Cage – Brasserie sportive

Au cours des dernières années, Sportscene a accompli un important repositionnement de sa principale bannière afin de renforcer ses avantages concurrentiels en même temps que sa rentabilité, en misant principalement sur une amélioration générale de l'expérience client axée sur la qualité de l'offre de restauration de La Cage, le service, l'ambiance et la technologie.

Cet important virage stratégique a permis de positionner la bannière sur des bases compétitives et opérationnelles plus solides, en vue d'une nouvelle phase de croissance. Ainsi, Sportscene a observé depuis près de quatre ans une hausse soutenue de l'achalandage et des ventes au sein du réseau des Cages, ce qui s'est traduit par une amélioration progressive et significative de la rentabilité des restaurants et de la Société dans son ensemble.

Effet positif sur la saisonnalité

Par le passé, les activités de la Société étaient particulièrement influencées par le calendrier des événements sportifs, faisant en sorte que le troisième trimestre était traditionnellement le meilleur de l'année. Au cours des dernières années, le repositionnement de la bannière La Cage a contribué à diminuer l'importance relative de l'effet « événementiel » dans le modèle d'affaires de la Société, favorisant ainsi une atténuation du cycle saisonnier des activités de la Société et, par le fait même, une gestion plus équilibrée et rentable de ses opérations tout au long de l'année. Conformément à la stratégie de la Société, cette tendance favorable devrait être renforcée à l'avenir par l'intégration d'autres bannières de restauration d'ambiance, l'expansion de ses activités de vente en épicerie de produits de marques et l'exploration de nouveaux canaux de distribution pour rejoindre les consommateurs.

2018-2019

Phase d'investissement : optimisation et croissance du réseau

Suite à la modernisation physique des derniers établissements du réseau des Cages et les efforts continus d'optimisation de l'expérience client et des coûts d'exploitation qui ont eu lieu au cours des exercices 2018 et 2019, la direction de Sportscene est d'avis que le repositionnement de la Cage a été, dans son essence, complété avec succès. C'est pourquoi la Société a entrepris de prendre appui sur la solidité des résultats financiers générés par le réseau des Cages et sur sa situation financière favorable pour investir dans de nouvelles avenues de croissance à court, moyen et long terme.

Ainsi, la Société s'est constitué un portefeuille de bannières et de marques de commerce établies dans différentes niches de l'industrie des services alimentaires. À l'été 2018, Sportscene a conclu une entente de partenariat visant à développer par voie de franchisage la bannière **L'Avenue**, un concept existant de petits déjeuners haut de gamme. En septembre 2018, Sportscene a ainsi inauguré un nouvel établissement corporatif L'Avenue à Boucherville et travaille actuellement à adapter ce concept à ses différents marchés cibles. En décembre 2018, la Société a fait l'acquisition du réputé steakhouse et de la marque de commerce **Moishes**, incluant sa gamme de produits vendus en épicerie. En janvier 2019, Sportscene a inauguré un premier établissement sous la bannière **À Domicile**, un nouveau concept urbain mettant de l'avant une offre de restauration et des aires d'amusement conçues pour le segment des 18 à 35 ans.

2020-2023

Phase d'expansion

Face à une croissance économique stable, un faible taux d'inflation et un niveau historique de plein emploi, l'environnement économique demeure favorable pour la restauration de qualité au Québec. Dans ce contexte, au cours des trois prochaines années, le Groupe Sportscene misera principalement sur deux axes afin d'atteindre ses objectifs de croissance et de réaliser le plein potentiel de son réseau de bannières et de ses marques de commerce.

1. Optimisation du réseau La Cage

À priori, la Société compte miser sur l'augmentation des parts de marché de La Cage – Brasserie sportive, principalement par l'ouverture de nouvelles Cages localisées dans des marchés à plus forte densité de population. En priorisant la croissance dans les plus grands centres urbains, ceci devrait permettre de bénéficier d'un achalandage plus important, de faciliter l'accès à la main-d'œuvre et de permettre une meilleure optimisation des opérations.

En second lieu, afin de stimuler la croissance organique dans son réseau existant, Sportscene continuera de miser sur une offre de qualité basée sur des produits frais et locaux et sur l'intégration de nouveaux outils technologiques tel que le programme Club Cage afin de poursuivre l'amélioration de l'expérience client et fidéliser davantage sa clientèle.

L'expérience employé demeure également une priorité pour la Cage, en assurant la formation et la mobilisation de son personnel, la Cage a su se démarquer en tant qu'employeur de choix dans un contexte de plus en plus compétitif pour la main-d'œuvre dans l'industrie de la restauration.

2. Développement de nouveaux créneaux de distribution

En second lieu, Sportscene désire assurer la croissance des revenus provenant de la vente au détail de ses produits de marque La Cage et Moishes. À la fin du quatrième trimestre, la Société a d'ailleurs débuté la commercialisation en épicerie d'une nouvelle gamme de produits certifiés Aliments du Québec de la marque La Cage, principalement des mayonnaises, épices et sauces.

Sommaire des résultats financiers annuels

Tableau 1 : Renseignements consolidés choisis pour les trois derniers exercices financiers

(en milliers de \$, sauf pour les données par action et le nombre d'actions)

Exercices terminés les			
25 août 2019, 26 août 2018 et 27 août 2017			
	2019	2018	2017
	\$	\$	\$
Ventes totales des restaurants ^{(1) (2)}	145 369	132 686	124 933
Produits de la Société ⁽³⁾	122 593	105 476	95 085
BAIIA ajusté ⁽²⁾	12 440	11 121	8 469
Résultat net	3 883	3 059	1 458
Résultat par action ⁽⁴⁾			
• de base	0,46	0,36	0,18
• dilué	0,45	0,36	0,18
Actions catégorie A en circulation (en milliers) ⁽⁴⁾			
• de base	8 543	8 466	8 330
• dilué	8 732	8 516	8 330
Dividendes en espèces déclarés sur les actions de catégorie A	0,15	0,15	-
Données relatives à la situation financière			
	25 août 2019	26 août 2018	27 août 2017
Liquidités disponibles à court terme ⁽⁵⁾	558	5 847	3 720
Actif total	78 109	71 114	64 108
Capitaux propres	38 470	35 650	33 151
Dette à long terme, incluant sa tranche courante et la contrepartie éventuelle	18 420	17 996	16 091

⁽¹⁾ Ventes totales générées par l'ensemble des restaurants, qu'ils soient corporatifs, exploités en coentreprises ou franchisés, opérant sous la bannière La Cage – Brasserie sportive et sous les autres bannières de la Société,

⁽²⁾ Pour le rapprochement des données financières non conformes aux IFRS, se référer au tableau 14.

⁽³⁾ Les produits de la Société incluent les contributions au Fonds national de publicité, à l'exception de ceux de l'exercice terminé le 27 août 2017, qui n'ont pu être redressés.

⁽⁴⁾ Le résultat par action et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation reflètent l'application rétroactive du fractionnement des actions à raison de deux pour une en date du 8 février 2019.

⁽⁵⁾ Inclut la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les placements, le cas échéant.

Évolution et résultats du réseau de restaurants au cours de l'exercice terminé le 25 août 2019

Tableau 2 : Évolution du nombre de restaurants depuis le début de l'exercice 2019

	Corporatifs ⁽¹⁾	Coentreprises ⁽²⁾	Franchises ⁽²⁾	Total
Au 26 août 2018	26	8	11	45
Constructions	3	-	-	3
Transactions	3	(1)	(1)	1
Fermetures	(1)	-	-	(1)
Au 25 août 2019	31	7	10	48

⁽¹⁾ Les restaurants corporatifs opèrent sous les bannières La Cage – Brasserie sportive, PF Chang's, L'Avenue, Moishes et À Domicile.

⁽²⁾ Les restaurants détenus en coentreprises et par des franchisés opèrent sous les bannières La Cage – Brasserie sportive

Changements dans le réseau de restaurants depuis le début de l'exercice

En début d'exercice, le réseau de restauration de la Société, incluant les unités corporatives, les coentreprises et les franchises, rassemblait 45 restaurants dont 43 Cages (24 corporatives, 8 coentreprises et 11 franchises), et deux restaurants d'autres bannières.

En date du 25 août 2019, le réseau de restauration de la Société rassemblait 48 unités dont 43 Cages (26 corporatives, 7 coentreprises et 10 franchises), et cinq restaurants d'autres bannières.

Après la fin de l'exercice, soit le 26 août 2019, la Société a acquis la totalité des actions de deux restaurants détenus en coentreprises, lesquels sont devenus des établissements corporatifs. Par conséquent, en date des présentes, le réseau de restaurants de la Société compte 33 établissements corporatifs dont 28 Cages et 5 établissements d'autres bannières, ainsi que 15 restaurants La Cage exploités en coentreprises ou en franchises.

Évolution des activités de restauration de la Société au cours de l'exercice 2019

Tableau 3 : Origine des variations dans les ventes totales des restaurants

(en milliers de \$, sauf pour les pourcentages)

Exercices terminés les	25 août 2019	26 août 2018
Ventes totales des restaurants	145 369	132 686
Croissance des ventes totales par rapport à l'exercice précédent	9,6 %	6,2 %
Croissance par restaurant comparable par rapport à l'exercice précédent	6,4 %	7,0 %

Performance générale des restaurants

Au cours de l'exercice terminé le 25 août 2019, les **ventes totales des restaurants**, qu'ils soient corporatifs, exploités en coentreprises ou franchisés, toutes bannières confondues, se sont élevées à 145,4 millions \$ comparativement à 132,7 millions \$ lors de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse significative de 12,7 millions \$ ou de 9,6 %. Celle-ci est principalement attribuable à la croissance moyenne des ventes par restaurant comparable, qui représente un taux de croissance de 6,4 %, ainsi qu'à la contribution de quatre restaurants supplémentaires, dont Moishes, lequel a été acquis au deuxième trimestre de l'exercice 2019, net de la fermeture de deux restaurants.

Cette bonne performance résulte essentiellement de l'exécution réussie du repositionnement de la Cage et du pouvoir d'attraction accru de la bannière principale.

Résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice terminé le 25 août 2019

Comptabilisation des produits et des charges des restaurants

Le réseau de restaurants opérant sous les différentes bannières de la Société est composé d'établissements corporatifs (incluant les filiales), de coentreprises et de franchises. Dans ses états financiers consolidés, Sportscene comptabilise la totalité des produits et des charges de ses établissements corporatifs ainsi que la part du résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans certaines de ses filiales. Les résultats des coentreprises, c'est-à-dire les établissements détenus à 50 % ou moins par la Société, sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence conformément à l'application de la norme IFRS 11 « *Partenariats* ». Leur résultat net est isolé et présenté séparément. Pour ce qui est des franchises, la Société perçoit surtout des produits sous forme de redevances, de droits d'entrée et de contributions au Fonds national de publicité.

Compte tenu de ces différents modes de comptabilisation et des changements apportés d'une année ou d'un trimestre à l'autre à la composition du réseau de restaurants, la direction est d'avis que les indices les plus révélateurs de la performance de la Société, outre son résultat net et ses flux de trésorerie, sont l'évolution des ventes totales des restaurants et des ventes moyennes par restaurant comparable ainsi que celle du BAIIA ajusté consolidé.

Tableau 4 : Produits consolidés et sectoriels⁽¹⁾

(en milliers de \$, sauf pour les pourcentages)

Exercices terminés les	25 août 2019		26 août 2018	
Produits de restauration ⁽²⁾⁽³⁾	93 849	76,6 %	79 546	75,4 %
Produits de franchisage ^{(2) (4)}	8 762	7,1 %	9 876	9,4 %
Autres produits ⁽²⁾⁽⁵⁾	19 982	16,3 %	16 054	15,2 %
Produits consolidés	122 593	100,0 %	105 476	100,0 %

⁽¹⁾ Pour plus de détails, voir la note 27 « Informations sectorielles » afférente aux états financiers consolidés audités.

⁽²⁾ Après éliminations intersectorielles

⁽³⁾ Produits générés par les restaurants corporatifs, toutes bannières confondues

⁽⁴⁾ Incluent les droits d'entrée et redevances perçus auprès d'établissements franchisés et détenus en coentreprises, les montants perçus des fournisseurs ainsi que les revenus provenant des services tels que la construction et la rénovation de restaurants et le développement technologique

⁽⁵⁾ Incluent les produits générés par la vente en épicerie de produits de marques La Cage et Moishes, les services de traiteur événementiel, l'exploitation d'un complexe sportif et autres immeubles, ainsi que la vente de droits de diffusion d'événements sportifs

Commentaires sur les résultats d'exploitation de l'exercice terminé le 25 août 2019

Au cours l'exercice terminé le 25 août 2019, les produits consolidés de Sportscene ont augmenté de 17,1 millions \$ ou de 16,2 % par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 122,6 millions \$.

Cette croissance provient en majeure partie des **activités de restauration**, dont les produits ont augmenté de 14,3 millions \$ ou de 18,0 % pour totaliser 93,8 millions \$. Cette performance résulte de la croissance des ventes moyennes par restaurant comparable, jumelée à l'acquisition de Moishes ainsi qu'à l'ouverture de trois nouveaux établissements corporatifs. Les produits de restauration représentent 76,6 % des produits consolidés, soit une plus grande proportion par rapport à 75,4 % en 2018.

Les produits générés par les **activités de franchisage** ont connu une baisse de 1,1 million \$ ou 11,3 %, s'établissant à 8,8 millions \$ pour l'exercice 2019. En pourcentage des produits consolidés, les produits de franchisage représentent maintenant 7,1 % par rapport à 9,4 % lors de l'exercice 2018. Ceci s'explique par la baisse des revenus de construction offerts aux franchisés et coentreprises et des droits d'entrée et redevance perçus sur un nombre inférieur de restaurants détenus en franchise ou en coentreprise par rapport à l'exercice précédent.

Les produits provenant des **autres activités** ont contribué à la croissance des produits consolidés lors de l'exercice 2019, pour se chiffrer à 20,0 millions \$, soit une hausse de 3,9 millions \$ ou de 24,5 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance est principalement attribuable à la contribution des ventes en épicerie des produits de marque Moishes récemment acquise, et des produits de marque La Cage.

Tableau 5 : BAIIA ajusté⁽¹⁾ consolidés et sectoriels

(en milliers de \$, sauf pour les pourcentages)

Exercices terminés les	25 août 2019	26 août 2018
BAIIA ajusté ⁽¹⁾ de la restauration ⁽²⁾	9 351	7 524
BAIIA ajusté ⁽¹⁾ du franchisage ⁽²⁾	616	1 462
BAIIA ajusté ⁽¹⁾ des autres activités ⁽²⁾	2 473	2 135
BAIIA ajusté⁽¹⁾ consolidé	12 440	11 121

⁽¹⁾ Pour le rapprochement des données financières non conformes aux IFRS, se référer au tableau 14.⁽²⁾ Après éliminations intersectorielles**Croissance du réseau et rentabilité**

L'évolution de la rentabilité de Sportscene au cours de l'exercice terminé le 25 août 2019 reflète les investissements significatifs alloués à la nouvelle phase d'expansion amorcée par la Société, incluant les coûts associés aux actions suivantes :

- l'acquisition de Moishes, dont l'intégration est en majeure partie complétée;
- l'ouverture et le rodage de deux nouveaux établissements opérant sous les bannières L'Avenue et À Domicile; et
- l'élargissement de l'équipe dédiée à la vente au détail de produits La Cage et Moishes.

Pour l'exercice financier 2019, le BAIIA ajusté consolidé de Sportscene a augmenté de 1,3 million \$ ou de 11,9 % pour atteindre 12,4 millions \$.

Le BAIIA ajusté des **activités de restauration** a progressé de 1,8 million \$, soit de 24,3 %, pour se chiffrer à 9,4 millions \$. L'amélioration de la rentabilité des Cages corporatives et de celles détenues en coentreprise provenant des efforts d'optimisation du réseau a été atténuée par l'augmentation des frais reliés aux investissements récents effectués dans le cadre de la nouvelle phase d'expansion. Ces dépenses additionnelles sont reliées à l'ouverture d'une nouvelle Cage corporative, ainsi qu'aux frais de démarrage des nouvelles bannières À Domicile et L'Avenue.

Le BAIIA ajusté des **activités de franchisage** s'est chiffré à 0,6 millions \$, en baisse de 0,8 million \$ par rapport à l'exercice précédent, provenant de l'augmentation des dépenses du franchiseur pour soutenir l'ensemble des restaurants en exploitation ainsi que le développement du réseau.

Les **autres activités** ont affiché une croissance de 0,3 million \$ de leur BAIIA ajusté, résultant de la croissance des activités de distribution des produits Moishes et La Cage en épicerie.

Tableau 6 : Marge brute consolidée ⁽¹⁾, résultat avant impôt et résultat net consolidé

(en milliers de \$, sauf pour les pourcentages et le résultat par action)

	Exercices terminés les			
	25 août 2019		26 août 2018	
Marge brute consolidée⁽¹⁾ (en % des produits)	83 312	68,0 %	72 766	69,0 %
BAIIA ajusté consolidé ⁽¹⁾	12 440		11 121	
Amortissements	5 909		5 059	
Frais financiers	1 172		914	
Autres (gains) pertes ⁽²⁾	(272)		447	
BAIIA des coentreprises ⁽³⁾	1 518		1 405	
Revenu net des coentreprises	(796)		(704)	
Résultat avant impôt	4 909		4 000	
Impôt sur le résultat	1 026		941	
Résultat net (en % des produits)	3 883	3,2 %	3 059	2,9 %
Résultat par action ⁽⁴⁾ (en \$)				
• De base	0,46		0,36	
• Dilué	0,45		0,36	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation⁽⁴⁾ (en milliers)				
• De base	8 543		8 466	
• Dilué	8 732		8 516	

⁽¹⁾ Pour le rapprochement des données financières non conformes aux IFRS, se référer au tableau 14.⁽²⁾ Les autres (gains) pertes incluent notamment les gains sur regroupements d'entreprises réalisés par étapes et les gains/pertes sur cessions d'immobilisations corporelles. Pour plus de détails, se référer à la note 9 afférente aux états financiers consolidés audités.⁽³⁾ Résultat avant charges financières, amortissement et impôts des coentreprises (se référer au tableau 14).⁽⁴⁾ Le résultat par action et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation reflètent l'application rétroactive du fractionnement des actions à raison de deux pour une en date du 8 février 2019.

Au cours de l'exercice terminé le 25 août 2019, la marge brute a augmenté de 10,5 millions \$ ou de 14,5 % pour se chiffrer à 83,3 millions \$, grâce à la croissance des ventes de restauration et de produits distribués en épicerie. Pour sa part, la marge brute en pourcentage des produits est passée de 69,0 % à 68,0 % suite aux changements dans la composition du mix de produits.

Le total de la dépense d'amortissement et des charges financières a augmenté de 1,1 million \$ pour se chiffrer à 7,1 millions \$. Cette augmentation provient des investissements en nouvelles immobilisations effectués au cours de la dernière année dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle phase d'expansion, des projets de développement technologique, jumelés aux nouveaux emprunts contractés pour financer en partie l'expansion de la Société, dont l'acquisition de Moishes.

Sportscene a inscrit un gain de 0,3 million \$ au poste « *Autres (gains) pertes* » pour l'exercice de 2019 et une perte de 0,4 million \$ lors de l'exercice 2018. La réduction des charges de dépréciation d'actifs à long terme et le gain sur regroupements d'entreprises ont permis de compenser pour l'augmentation des frais reliés à la fermeture de restaurants en cours d'exercice, le tout dans le cadre du programme d'optimisation du réseau.

Malgré un nombre moins important de coentreprises, les quotes-parts du BAIIA et du revenu net de ces dernières ont toutes les deux légèrement augmenté par rapport à l'année précédente, reflétant la bonne performance générale du réseau des Cages.

Sportscene a ainsi clos l'exercice financier 2019 avec un résultat net de 3,9 millions \$ ou 0,46 \$ par action de base (0,45 \$ dilué), affichant une hausse de 0,7 million \$ ou 0,08 \$ par action par rapport à l'année précédente alors que le résultat net par action s'établissait à 3,1 millions \$ ou 0,36 \$ par action (de base et dilué).

Renseignements trimestriels

Tableau 7 : Principales données financières des huit derniers trimestres

(en milliers de \$, sauf pour les montants par action)

	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
Exercice terminé le 25 août 2019				
Ventes totales des restaurants ^{(1) (2)}	34 243	35 521	38 624	36 981
Produits de la Société ⁽³⁾	27 987	29 551	31 553	33 502
Résultat net	1 027	545	1 096	1 215
Résultat par action ⁽⁴⁾				
• De base	0,12	0,07	0,13	0,14
• Dilué	0,12	0,07	0,13	0,13
Exercice terminé le 26 août 2018				
Ventes totales des restaurants ^{(1) (2)}	32 485	32 063	35 070	33 068
Produits de la Société ⁽³⁾	25 289	25 493	27 642	27 052
Résultat net	803	456	1 498	302
Résultat par action ⁽⁴⁾				
• De base	0,09	0,06	0,17	0,04
• Dilué	0,09	0,06	0,17	0,04

⁽¹⁾ Ventes totales générées par l'ensemble des restaurants opérant sous la bannière La Cage – Brasserie sportive et sous les autres bannières de la Société, qu'ils soient corporatifs, exploités en coentreprises ou franchisés

⁽²⁾ Pour le rapprochement des données financières non conformes aux IFRS, se référer au tableau 14.

⁽³⁾ Les produits de la Société incluent les contributions au Fonds national de publicité et les données comparatives ont été redressées.

⁽⁴⁾ Le résultat par action reflète l'application rétroactive du fractionnement des actions à raison de deux pour une en date du 8 février 2019.

Évolution trimestrielle et saisonnalité

Par le passé, les activités de la Société étaient particulièrement influencées par le calendrier des événements sportifs, faisant en sorte que le troisième trimestre était traditionnellement le meilleur de l'année. Au cours des dernières années, le repositionnement de la bannière La Cage a contribué à diminuer l'importance relative de l'effet « événementiel » dans le modèle d'affaires de la Société, favorisant ainsi une atténuation du cycle saisonnier des activités de la Société et, par le fait même, une gestion plus équilibrée et rentable de ses opérations tout au long de l'année. Conformément à la stratégie de la Société, cette tendance favorable devrait être renforcée à l'avenir par l'intégration d'autres bannières de restauration d'ambiance, l'expansion de ses activités de vente en épicerie de produits de marques et l'exploration de nouveaux canaux de distribution pour rejoindre les consommateurs.

Tableau 8 : Sommaire des résultats des quatrième trimestres des exercices 2019 et 2018

(en milliers de \$, sauf pour les pourcentages, le résultat par action et le nombre d'actions)

	Trimestres terminés les			
	25 août 2019		26 août 2018	
Ventes totales des restaurants^{(1) (2)}	36 981		33 068	
Produits :				
Produits de restauration	24 939	74,4 %	20 398	75,4 %
Produits de franchisage	2 437	7,3 %	2 414	8,9 %
Autres produits	6 126	18,3 %	4 240	15,7 %
Produits consolidés	33 502	100,0 %	27 052	100,0 %
Marge brute consolidée⁽²⁾ (en % des produits)	22 214	66,3 %	18 619	68,8 %
BAlIA ajusté⁽²⁾ :				
BAlIA ajusté ⁽²⁾ des activités de restauration	1 995		1 354	
BAlIA ajusté ⁽²⁾ des activités de franchisage	292		636	
BAlIA ajusté ⁽²⁾ des autres activités	1 142		726	
BAlIA ajusté⁽²⁾ consolidé	3 429		2 716	
Amortissements	1 554		1 357	
Frais financiers	343		277	
Autres (gains) pertes	(101)		373	
BAlIA des coentreprises	262		367	
Revenu net des coentreprises	(114)		(192)	
Résultat avant impôt (en % des produits)	1 485	4,4 %	534	2,0 %
Résultat net (en % des produits)	1 215	3,6 %	302	1,1 %
Résultat par action⁽³⁾ (en \$)				
• De base	0,14		0,04	
• Dilué	0,13		0,04	
Nombre moyen pondéré d'actions⁽³⁾ (en milliers)				
• De base	8 548		8 532	
• Dilué	8 732		8 582	

(1) Ventes totales générées par l'ensemble des restaurants opérant sous la bannière La Cage – Brasserie sportive et sous les autres bannières de la Société, qu'ils soient corporatifs, exploités en coentreprises ou franchisés

(2) Pour le rapprochement des données financières non conformes aux IFRS, se référer au tableau 14.

(3) Le résultat par action et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation reflètent l'application rétroactive du fractionnement des actions à raison de deux pour une en date du 8 février 2019.

Au cours du quatrième trimestre terminé le 25 août 2019, les ventes totales des restaurants ont augmenté de 11,8 % pour atteindre 37,0 millions \$ par rapport à 33,1 millions \$ lors du quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Cette croissance provient majoritairement de l'activité principale de la Société, soit la restauration, dont les produits ont augmenté de 22,3 % pour atteindre 24,9 millions \$. La bonne performance de ce segment résulte principalement de la croissance des ventes moyennes par restaurant comparable, jumelée à l'acquisition du restaurant Moishes et à l'ouverture d'une nouvelle Cage corporative à Gatineau lors du troisième trimestre de 2019. Les produits provenant des franchises sont pour leur part demeurés stables à 2,4 millions \$. Les autres produits ont augmenté de 44,5 % en raison de la croissance notable des ventes en épicerie de produits La Cage et Moishes.

Au cours du quatrième trimestre de 2019, la marge brute consolidée a augmenté de 19,3 % pour atteindre 22,2 millions \$ grâce principalement à la croissance des activités de restauration et de vente au détail. Pour sa part, la marge brute en pourcentage des produits est passée de 68,8 % à 66,3 %, reflétant les changements dans le mix de produits.

Le BAIIA ajusté consolidé du quatrième trimestre de 2019 a augmenté de 26,3 % pour atteindre 3,4 millions \$, grâce à la contribution accrue des activités de restauration et des autres activités, principalement les ventes au détail.

Le total des dépenses d'amortissement et des charges financières au quatrième trimestre a augmenté de 0,3 million \$ en raison des investissements en nouvelles immobilisations et regroupements d'entreprises effectués au cours de la dernière année.

Sportscene a ainsi clos le quatrième trimestre de l'exercice 2019 avec un résultat net en hausse de plus de 300,0 % qui a atteint 1,2 million \$ ou 0,14 \$ par action de base (0,13 \$ dilué), par rapport à 0,3 million \$ ou 0,04 \$ par action (de base et dilué) au trimestre équivalent de l'année précédente. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des produits consolidés et de la profitabilité opérationnelle et de l'effet d'une dévaluation d'immobilisations corporelles de 0,4 million \$ inscrite lors du quatrième trimestre de l'exercice 2018.

Flux de trésorerie de l'exercice terminé le 25 août 2019

Tableau 9 : Sommaire des flux de trésorerie

(en milliers de \$)

Exercices terminés les	25 août 2019	26 août 2018
Activités opérationnelles :		
Résultat net	3 883	3 059
Éléments du résultat net sans incidence sur la trésorerie	5 017	<u>5 391</u>
Fonds autogénérés	8 900	8 450
Variation nette des soldes hors caisse	1 075	<u>1 042</u>
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles	9 975	9 492
Flux de trésorerie (requis) générés par les activités de financement	(3 144)	1 183
Flux de trésorerie requis par les activités d'investissement	(12 120)	<u>(8 548)</u>
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(5 289)	2 127
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	558	5 847

Au cours de l'exercice terminé le 25 août 2019, les activités **opérationnelles** ont produit des fonds autogénérés (ou flux de trésorerie avant la variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement) de 8,9 millions \$, comparativement à 8,5 millions \$ lors de la période équivalente de l'année précédente. Cette augmentation de près de 0,5 million \$ s'explique par l'amélioration équivalente du résultat net.

La variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement a généré des liquidités de 1,0 million \$, équivalentes à celles générées lors de l'exercice 2018. En somme, les activités d'exploitation ont généré des liquidités totales nettes de 10,0 millions \$ lors de l'exercice 2019, par rapport à des liquidités totales de 9,5 millions \$ lors de l'exercice précédent.

Les activités de **financement** ont requis des liquidités de 3,1 millions \$ lors de l'exercice 2019, comparativement à des flux générés de 1,2 million \$ lors de l'exercice 2018. La Société a notamment contracté de nouveaux emprunts de 5,0 millions \$ pour financer une partie de ses projets d'expansion, mis en place un crédit rotatif en remplacement de sa dette à long terme, lequel permet d'optimiser l'utilisation des liquidités disponibles, et réduit le nombre de nouvelles actions de catégorie A émises par rapport à l'exercice 2018.

Les activités d'**investissement** ont utilisé des liquidités totales nettes de 12,1 millions \$, comparativement à 8,5 millions \$ en 2018. Les investissements de 2019 se répartissent ainsi :

- une somme de 5,0 millions \$ allouée aux regroupements d'entreprises, soit l'acquisition des activités et marques de commerce de Moishes, l'acquisition d'une Cage franchisée et celle d'une Cage auparavant exploitée en coentreprise;
- un montant de 7,7 millions \$ alloué à l'acquisition de nouvelles immobilisations corporelles et incorporelles, dans le cadre principalement de la construction de la nouvelle Cage corporative, et de l'aménagement des nouveaux restaurants d'autres bannières; lequel a été partiellement compensé par les encaissements provenant d'effets à recevoir et de la cession d'immobilisations corporelles totalisant 0,6 million \$.

L'ensemble des mouvements de trésorerie de la période, liés principalement à la mise en place du crédit rotatif et aux acquisitions d'entreprises et d'immobilisations, nettes du financement, a diminué le solde de la trésorerie et équivalents de trésorerie de 5,3 millions \$, pour le porter à 0,6 million \$ en date du 25 août 2019.

Situation financière au 25 août 2019

Tableau 10 : Sommaire de la situation financière

(en milliers de \$ sauf pour le coefficient)

	25 août 2019	26 août 2018
Actif :		
Actifs courants	13 974	15 673
Actifs non courants	64 135	<u>55 441</u>
Actif total	78 109	71 114
Passif et capitaux propres :		
Passifs courants	15 908	14 839
Passifs non courants	23 731	<u>20 625</u>
Passif total	39 639	35 464
Capitaux propres	38 470	<u>35 650</u>
	78 109	71 114
Fonds de roulement :	(1 934)	834
Coefficient de fonds de roulement	0,88	1,06

Au cours de l'exercice 2019, l'**actif total** a affiché une augmentation de 7,0 millions \$. L'évolution des principaux postes d'actif se résume comme suit :

- Le total des actifs non courants a augmenté de 8,7 millions \$, dû en majeure partie aux regroupements d'entreprises. En effet, ces derniers ont contribué à augmenter la valeur des actifs incorporels et du goodwill de 4,2 millions \$ et 3,4 millions \$ respectivement. De plus, combinés à l'ouverture de trois nouveaux restaurants et aux divers travaux de construction/rénovation de la période, ils ont aussi contribué à augmenter la valeur des immobilisations corporelles de 1,7 million \$ (net de l'amortissement et des cessions d'immobilisations corporelles de la période). Les effets à recevoir et autres actifs ont diminué de 0,4 million \$ en lien avec la réduction des avances des coentreprises à recevoir.
- Pour sa part, le total des actifs courants a diminué de 1,7 million \$ en raison principalement de la mise en place du crédit rotatif qui a réduit l'encaisse de 5,3 millions \$, dont l'effet a été atténué par la hausse de 3,0 millions \$ des débiteurs et des stocks, qui ont augmenté suite à l'expansion des activités de la Société (constructions et regroupements d'entreprises).

Le **passif total** a augmenté de 4,2 millions \$, à la suite des principales variations suivantes :

- Le total des passifs non courants s'est accru de 3,1 millions \$, dû principalement à la contrepartie éventuelle à payer de 2,3 millions \$ relative à l'acquisition de Moishes et de l'augmentation des incitatifs différés provenant de bailleurs et de partenaires d'affaires, atténué par la mise en place d'un crédit rotatif d'un montant maximal de 25 millions \$ en remplacement de la marge de crédit autorisée et des prêts à terme.
- Pour sa part, le total des passifs courants a augmenté de 1,0 million \$. L'augmentation de 1,6 million \$ des créditeurs et charges à payer et l'augmentation de 0,6 million \$ en incitatifs différés provenant de bailleurs et partenaires d'affaires ont été atténuées par la diminution de 1,1 million \$ de la tranche courante de la dette à long terme suite à la mise en place du crédit rotatif.

Enfin, le bénéfice net réalisé au cours de l'exercice 2019, net du dividende versé, a contribué à l'augmentation du total des **capitaux propres** de l'ordre de 2,8 millions \$ pour les porter à 38,5 millions \$ en date du 25 août 2019.

À la même date, le **fonds de roulement** affichait un déficit de 1,9 million \$ pour un coefficient de 0,88:1, comparativement à un surplus de 0,8 million \$ pour un coefficient de 1,06:1 au 26 août 2018. Ce recul s'explique essentiellement par la mise en place du crédit rotatif et des investissements significatifs effectués lors de l'exercice 2019 dans le cadre de la stratégie d'expansion de la Société, lesquels ont été financés en bonne partie à même les liquidités disponibles et par des capacités d'emprunt.

Tableau 11 : Situation d'endettement

(en milliers de \$, sauf pour le coefficient)

	25 août 2019	26 août 2018
Endettement total net :		
Dette à long terme (incluant la portion courante et la contrepartie éventuelle)	18 420	17 996
Moins: liquidités disponibles à court terme	(558)	(5 847)
Endettement total net des liquidités	17 862	12 149
Coefficient d'endettement sur capital investi :		
Capital investi :		
Capitaux propres	38 470	35 650
Endettement total net	17 862	12 149
Total	56 332	47 799
Coefficient d'endettement total net / capital investi	31,7 %	25,4 %

Au cours de l'exercice 2019, la Société a procédé à la renégociation de sa principale entente de financement afin de mettre en place un crédit rotatif d'un montant maximal de 25 millions \$ en remplacement de sa marge de crédit autorisée de 2,0 millions \$ et d'emprunts bancaires qui totalisaient 12,6 millions \$. Le crédit rotatif porte intérêt au taux de base majoré de 0,5 % et vient à échéance en juin 2022. Aucun remboursement n'est exigible avant l'échéance du terme. La mise en place du crédit rotatif vise à améliorer la capacité et la flexibilité d'emprunt afin d'optimiser le financement de projets d'investissement et d'expansion, tout en réduisant les charges financières.

Considérant la contrepartie éventuelle de 2,3 millions \$, l'endettement total net se chiffrait à 17,9 millions \$ en date du 25 août 2019, comparativement à 12,1 millions \$ au 26 août 2018. Pour sa part, le coefficient d'endettement total net par rapport au capital investi est passé de 25,4 % au 26 août 2018, à 31,7 % au 25 août 2019. L'évolution de la situation d'endettement total net de la Société reflète le recours à du financement additionnel au courant de l'exercice, de la mise en place du crédit rotatif au quatrième trimestre de 2019, et de l'utilisation d'une partie de ses liquidités disponibles afin de pourvoir aux investissements alloués à sa stratégie d'expansion.

Au 25 août 2019, toutes les clauses restrictives incluses dans les conventions de financement de la Société étaient respectées. À la lumière de la croissance de ses résultats depuis trois ans, de son repositionnement stratégique, de ses projets de croissance et de ses prévisions budgétaires, la direction est d'avis qu'elle continuera de respecter ses clauses restrictives et de faire les remboursements prévus sur ses dettes à long terme selon des conditions de remboursement normales.

Événement postérieur au 25 août 2019

Le 26 août 2019, la Société a acquis une participation additionnelle de 50 % dans deux coentreprises, en contrepartie de 2,1 millions \$ en espèces et une balance de prix d'achat de 0,1 million \$ payable dans deux ans. Ces regroupements d'entreprises ont été financés par le crédit rotatif.

Perspectives et objectifs pour l'exercice 2020

Après avoir réussi le repositionnement de la bannière **La Cage – Brasserie sportive**, la Société a entrepris de développer de nouvelles avenues de croissance, poursuivi la valorisation et l'optimisation de sa principale bannière, et complété la modernisation de la plupart de ses restaurants.

La Cage demeure la principale source de croissance financière de Sportscene et la direction estime que cette bannière n'a pas encore livré tout son potentiel de croissance et de profitabilité. Comme décrit à la section « Stratégie corporative et développements récents », Sportscene compte principalement sur l'optimisation de sa principale bannière et sur le développement de nouveaux créneaux de distribution afin de poursuivre ses objectifs corporatifs.

Acquisition d'immobilisations

En 2018 et 2019, la Société a investi respectivement 8,2 millions \$ et 7,3 millions \$ dans la modernisation de sa principale bannière La Cage - Brasserie sportive ainsi que dans le développement de nouvelles bannières. En 2020, Sportscene compte augmenter légèrement ce niveau afin de compléter la modernisation de ses restaurants et prioriser le développement et le renforcement de ses marques dans la région métropolitaine.

Versement de dividendes

La pratique du conseil d'administration est de juger, en temps opportun, de la pertinence du versement de dividendes à la lumière des conditions du marché, de la situation financière et des besoins de fonds de la Société, de même que de l'atteinte d'indices de performance conformes aux objectifs de la direction.

Renseignements sur le capital-actions

Fractionnement des actions à raison de deux pour une et capital-actions

Le 17 janvier 2019, lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société, ces derniers ont approuvé le fractionnement d'actions de catégorie A à raison de deux nouvelles actions pour une ancienne action. Par conséquent, les actionnaires inscrits en date du 4 février 2019 ont reçu, le 8 février 2019, une action de catégorie A supplémentaire pour chaque action de catégorie A qu'ils détenaient alors. Ainsi, en date du 14 novembre 2019, le capital-actions de la Société consiste en 8 547 786 actions de catégorie A émises et en circulation, soit le même nombre d'actions qu'au 25 août 2019 et 16 000 actions de plus qu'au 26 août 2018 (sur une base fractionnée).

Octroi de nouvelles options d'achat d'actions

Le 6 décembre 2018, le conseil d'administration de la Société a octroyé des options d'achat d'actions visant 40 000 actions de catégorie A à un consultant, soit 80 000 actions sur une base fractionnée. Ces options d'achat peuvent être exercées à un prix de 4,50 \$ par action (sur une base fractionnée), pour une période de 5 ans, soit jusqu'au 31 mars 2024, selon l'atteinte de certains niveaux de performance.

Le 22 janvier 2019, le conseil d'administration de la Société a octroyé des options d'achat d'actions visant 40 000 actions de catégorie A à un dirigeant, soit 80 000 actions sur une base fractionnée. Ces options d'achat d'actions peuvent être exercées à un prix de 4,98 \$ par action (sur une base fractionnée), pour une période de 7 ans, soit jusqu'au 22 janvier 2026.

Le 15 octobre 2019, le conseil d'administration de la Société a octroyé des options d'achat d'actions visant 40 000 actions de catégorie A à un dirigeant. Ces options d'achat d'actions peuvent être exercées à un prix de 5,75 \$ par action, pour une période de 7 ans, soit jusqu'au 15 octobre 2026.

Le 14 novembre 2019, 853 178 actions de catégorie A étaient réservées à l'intention de dirigeants, d'administrateurs et de consultants, dont 215 178 options n'avaient toujours pas été octroyées. Selon les termes et conditions prévus au régime d'options d'achat d'actions de catégorie A de la Société, les 622 000 options en cours donnent droit à leur détenteur d'acquérir des actions de Sportscene à un prix de levée moyen pondéré de 3,49 \$ par action.

Arrangements hors bilan

Contrats de location simple

La Société a conclu des ententes pour la location de propriétés qui expirent à diverses dates jusqu'en mars 2077 et dont le total des paiements minimums exigibles s'élevait à 56,7 millions \$ en date du 25 août 2019. Certaines de ces ententes comprennent des clauses relatives au redressement périodique du loyer annuel et d'autres prévoient des paiements fondés sur les pourcentages de ventes annuelles.

Tableau 12 : Loyers annuels minimums pour les prochains exercices

(en milliers de \$)

	Engagements de la Société et de ses filiales	Quote-part de la Société dans les engagements des coentreprises
2020	6 636	443
2021	6 362	447
2022	5 834	253
2023	5 196	172
2024	4 889	72
2025 et suivantes	26 222	199

Ententes de financement

La Société a cautionné les dettes de coentreprises pour un montant maximal de 0,9 million \$ (1,2 million \$ au 26 août 2018). Voir note 25 « *Engagements, garanties et éventualités* » afférente aux états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 25 août 2019.

Transactions entre parties liées

Les opérations effectuées dans le cours normal des affaires avec les coentreprises, les principaux dirigeants et autres parties liées sont comptabilisées à la valeur du marché et se détaillent comme suit pour l'exercice terminé le 25 août 2019 :

Tableau 13 : Transactions entre parties liées

(en milliers de \$)

Exercices terminés les	25 août 2019	26 août 2018
Produits d'exploitation (avec des coentreprises)		
Produits tirés de franchises	1 199	1 227
Redevances pour le Fonds National de publicité	718	736
Contrats de construction	195	479
Produits de location	121	102
Autres produits	613	<u>651</u>
Total	2 846	3 195
Charges d'exploitation (avec des dirigeants et autres parties liées) :		
Rémunération	1 039	897

Au cours de l'exercice terminé le 25 août 2019, la Société a encouru des charges de 0,8 million \$ auprès de sociétés liées à des administrateurs (0,3 million \$ pour l'exercice terminé le 26 août 2018). Au 25 août 2019, la Société avait un solde de 0,9 million \$ (1,1 million \$ au 26 août 2018) à recevoir de ses coentreprises. De plus, le solde des effets à recevoir par la Société auprès de ses coentreprises était nul au 25 août 2019 (0,7 million \$ au 26 août 2018).

Données financières non conformes aux IFRS**Tableau 14 : Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS**

(en milliers de \$, sauf les pourcentages)

	4 ^e trimestre		Exercices terminés les	
	25 août 2019	26 août 2018	25 août 2019	26 août 2018
Produits de restauration - La Cage ⁽¹⁾	21 474	18 703	81 846	72 971
Produits de restauration - Autres bannières ⁽¹⁾	3 465	1 695	12 003	6 575
Ventes générées par les franchises et coentreprises	12 042	<u>12 670</u>	51 520	<u>53 140</u>
Ventes totales des restaurants	36 981	33 068	145 369	132 686
Résultat avant frais financiers, amortissements, revenu net des coentreprises et impôts sur le	3 268	1 976	11 194	9 269
Autres (gains) pertes	(101)	373	(272)	447
Résultat avant frais financiers, amortissements et impôts des coentreprises ⁽²⁾	262	<u>367</u>	1 518	<u>1 405</u>
BAIIA ajusté consolidé	3 429	2 716	12 440	11 121
Produits	34 268	27 052	122 593	105 476
Moins : coût des produits vendus	12 054	<u>8 433</u>	39 281	<u>32 710</u>
Marge brute	22 214	18 619	83 312	72 766
Marge brute (en % des produits)	64,8 %	68,8 %	68,0 %	69,0 %

BAIIA ajusté sectoriel⁽³⁾

			Résultat avant frais financiers, amortissements, revenu net des coentreprises et impôts sur le résultat	Autres (gains) pertes ⁽³⁾	Résultat avant frais financiers, amortissements et impôts des coentreprises ⁽³⁾	BAIIA ajusté consolidé ⁽³⁾
Trimestres terminés les	25 août 2019	Restauration	1 882	68	215	1 995
		Franchisage	284	-	8	292
		Autres activités	1 102	1	39	1 142
	26 août 2018	Restauration	496	523	335	1 354
		Franchisage	638	-	(2)	636
		Autres activités	842	(150)	34	726
Exercices terminés les	25 août 2019	Restauration	8 135	(184)	1 400	9 351
		Franchisage	593	-	23	616
		Autres activités	2 466	(88)	95	2 473
	26 août 2018	Restauration	5 895	307	1 322	7 524
		Franchisage	1 464	-	(2)	1 462
		Autres activités	1 910	140	85	2 135

⁽¹⁾ Les montants des produits de restauration figurent à la note 7 « Produits » afférente aux états financiers consolidés audités.

⁽²⁾ Cette information est présentée à la note 18 « Investissements dans des coentreprises » afférente aux états financiers consolidés audités.

⁽³⁾ Pour plus de détails, voir la note 27 « Informations sectorielles » afférente aux états financiers consolidés audités.

Instruments financiers

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des placements, des débiteurs, des effets à recevoir d'apparentés, de la dette bancaire, des créditeurs et charges à payer, des montants à payer à des apparentés, de la dette à long terme et une contrepartie éventuelle à payer.

Juste valeur

La valeur comptable de la majorité des instruments financiers se rapproche de leur juste valeur en raison de leur courte durée. Concernant la dette à long terme, sa juste valeur est estimée en fonction du calcul des flux monétaires escomptés, en utilisant les taux de rendement du marché, en fin de période, d'instruments similaires ayant la même échéance. Quant à la contrepartie éventuelle à payer, sa juste valeur est estimée en fonction de la valeur actualisée des paiements attendus en appliquant un taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque. Les paiements attendus sont évalués en fonction de divers scénarios de réalisation des seuils de performance financière préétablis, le montant à payer aux termes de chaque scénario et la probabilité de réalisation de chacun de ces scénarios.

Instruments dérivés

La Société ne détient ni n'émet d'instruments financiers aux fins de négociation ou de couverture.

(Voir la note 24 « Informations à fournir concernant les instruments financiers » afférente aux états financiers consolidés de l'exercice terminé le 25 août 2019.)

Risques et incertitudes

Risques reliés à l'industrie de la restauration

De façon générale, l'industrie de la restauration est soumise à certains risques relatifs à la situation économique, aux tendances démographiques, à l'évolution des goûts et habitudes des consommateurs, aux fluctuations des prix des marchandises, à la disponibilité et au coût de la main-d'œuvre, à la disponibilité et au coût des sites immobiliers, à la législation gouvernementale, incluant les règlements sur l'hygiène et l'usage des produits de tabac et enfin, au succès des entreprises à se différencier grâce, notamment, à la qualité de leurs produits et services et à leurs stratégies promotionnelles et publicitaires.

Le succès de l'industrie de la restauration est soumis à de nombreux facteurs qui affectent directement les consommateurs, dont les conditions économiques générales, la confiance des consommateurs et leur pouvoir d'achat discrétionnaire. Des changements dans ces conditions peuvent causer une baisse de l'achalandage au sein de l'industrie et/ou imposer des contraintes aux restaurateurs quant à leur politique de prix.

De plus, l'industrie de la restauration, en particulier le secteur avec service, est soumise à une intense compétition de la part des chaînes nationales, des chaînes régionales ainsi que des indépendants. Cette compétition s'exerce au niveau des prix, de la qualité des produits et services et de la localisation.

Sportscene a mis en place diverses stratégies, politiques et pratiques afin de limiter ses risques d'affaires. Notamment, elle s'est dotée d'outils internes de « benchmarking » et a régulièrement recours à des spécialistes externes afin de se tenir à l'affût des tendances du marché et de mesurer sa performance relativement au reste de son industrie.

Risques reliés à l'approvisionnement

Sur le plan de l'approvisionnement, la Société n'a jamais souffert de pénurie, et ne prévoit pas de pénurie quant aux produits qui composent son offre. Cependant, le prix des denrées alimentaires peut constituer un risque, étant donné que le coût des aliments représente une part importante du coût des marchandises vendues d'une entreprise de restauration. Sportscene met de l'avant une politique d'achat centralisée qui met à profit son pouvoir d'achat de façon à pouvoir bénéficier de conditions concurrentielles en ce qui a trait à son approvisionnement en biens et services.

De plus, Sportscene diminue son risque en révisant régulièrement son offre de restauration et ses menus, en optimisant les processus et méthodes utilisés dans les cuisines, en augmentant les prix lorsque approprié et en investissant dans les technologies modernes de restauration. Sportscene achète tous ses produits sur le marché libre auprès de fournisseurs réguliers, et favorise également la conclusion d'ententes à long terme avec ses principaux fournisseurs. De cette façon, elle parvient à s'ajuster adéquatement aux éventuelles hausses du prix des marchandises qui ne pourraient être retransmises aux consommateurs.

Risques reliés à la disponibilité de la main-d'œuvre, ainsi qu'à la protection des marques de commerce

La Société et ses franchisés comptent environ 2 500 employés à temps plein et à temps partiel. La Société considère qu'elle entretient de bonnes relations avec ses employés, n'ayant jamais connu de conflit de travail. De plus, elle a implanté un plan global de développement et de gestion des ressources humaines afin d'attirer, de motiver et de préserver dans ses rangs les employés qui adhèrent à sa mission, à sa culture et à ses objectifs de performance.

Les marques de commerce « La Cage aux Sports », « La Cage » « La Cage – Brasserie Sportive » ont été déposées auprès du Registraire des marques de commerce en 1988, 1989 et 2015, respectivement. Les franchisés exploitent leur entreprise en vertu d'un contrat de franchisage en tant qu'utilisateurs des marques de commerce. Compte tenu de l'importance stratégique de ces marques, la Société a mis en place les mécanismes de contrôle et de protection requis pour préserver leur pérennité.

Cybersécurité et protection des renseignements personnels

Dans le cours normal des activités, la Société recueille, traite, transmet et conserve des renseignements confidentiels, sensibles et personnels (les « renseignements confidentiels ») au sujet de la Société, de ses employés et de ses clients. Une partie de ces renseignements confidentiels sont détenus et gérés par des tiers fournisseurs de services. Tous les systèmes informatiques de la Société, y compris ses systèmes de sauvegarde et les systèmes de tout tiers fournisseur de services qu'elle utilise, sont vulnérables aux dommages, aux interruptions, aux dysfonctionnements ou aux pannes pour une multitude de raisons, y compris les vols physiques, les incendies, les coupures de courant, les pannes d'ordinateur et de télécommunications ou d'autres catastrophes.

La Société a mis en œuvre des mesures de sécurité, notamment la maintenance de systèmes de protection et de plans de secours, pour protéger les renseignements confidentiels et empêcher l'accès non autorisé à ceux-ci et pour réduire la probabilité de perturbation de ses systèmes informatiques. La Société a également établi des processus, des protocoles et des normes de sécurité qui s'appliquent aux tiers fournisseurs de services.

Autres risques liés à l'activité principale de la Société, la restauration

L'hygiène alimentaire représente un domaine de risque important dans le secteur des services alimentaires. À cet effet, Sportscene applique des programmes et des procédés rigoureux en matière d'hygiène des aliments, lesquels couvrent chaque étape allant de la fabrication jusqu'au service des plats.

Risques liés aux conventions de financement

Dans le cadre des conventions de financement conclues avec ses prêteurs, la Société est tenue de respecter certaines clauses restrictives. Bien que Sportscene réponde actuellement à ces exigences et que la direction soit d'avis que la Société continuera, dans un avenir prévisible, à respecter les clauses restrictives et à faire les remboursements prévus sur ses dettes à long terme selon des conditions de remboursement normales, ceci pourrait cependant être affecté par des facteurs économiques, financiers et concurrentiels futurs, ainsi que par d'autres événements futurs hors du contrôle de la Société.

Enfin, Sportscene court peu de risques relativement aux taux d'intérêt et de change, compte tenu de son niveau d'endettement raisonnable et du fait que la quasi-totalité de ses produits et actifs est concentrée au Québec.

Litiges

La Société est impliquée dans des poursuites et réclamations associées aux activités courantes de l'entreprise. La direction est d'avis que l'issue de ces litiges n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière de la Société.

Principales méthodes comptables

Nouvelles normes comptables appliquées en 2019

IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 »)

La Société a adopté l'IFRS 9 pour ses états financiers de l'exercice ouvert le 27 août 2018 au moyen de l'approche rétrospective et a choisi de ne pas retraiter les informations comparatives de l'exercice précédent, comme l'autorise la norme. Cette norme établit des principes d'information financière quant au classement et à l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. L'IFRS 9 emploie une méthode unique pour déterminer si un actif financier est évalué au coût amorti ou à la juste valeur, remplaçant ainsi les règles de L'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation (« IAS 39 »). La méthode préconisée repose sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. L'essentiel des exigences prescrites par l'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers a été reporté dans l'IFRS 9.

La Société a examiné et évalué ses actifs et passifs financiers actuels au 27 août 2018 sur la base des faits et circonstances qui prévalaient à cette date, et en a conclu que l'adoption initiale de l'IFRS 9 a eu les répercussions suivantes sur leur classement et leur évaluation :

- La trésorerie et équivalents de trésorerie, les débiteurs et les effets à recevoir qui étaient classés comme prêts et créances selon l'IAS 39 ont été classés au coût amorti selon l'IFRS 9.
- Les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme qui étaient classés comme autres passifs financiers selon l'IAS 39 ont été classés au coût amorti selon l'IFRS 9.

Cette norme modifie également le modèle de dépréciation en ajoutant un nouveau modèle de « perte de crédit attendue » pour le calcul de la dépréciation. Ce nouveau modèle de dépréciation s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti, aux actifs sur contrat et aux placements dans des titres de créances évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, mais ne s'applique pas aux placements dans des instruments de capitaux propres. Selon l'IFRS 9, les pertes de crédit sont comptabilisées plus tôt qu'elles ne le sont en vertu de l'IAS 39.

L'adoption de l'IFRS 9 n'a eu aucune incidence sur la comptabilisation de ces instruments ni sur les postes dans lesquels ils sont inclus dans les états consolidés de la situation financière.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (« IFRS 15 »)

L'IFRS 15 établit un cadre général pour déterminer la nature, le montant et le calendrier des produits à comptabiliser. Cette norme remplace l'IAS 11, Contrats de construction, l'IAS 18, Produits des activités ordinaires et les interprétations connexes.

La Société a adopté l'IFRS 15 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 27 août 2018. La Société a déterminé que la nouvelle norme change la présentation des redevances encaissées par la Société pour le compte du Fonds national de publicité. Ces redevances étaient antérieurement présentées sur une base nette dans les états consolidés du résultat global. Conformément à la nouvelle norme, les redevances encaissées pour le compte du Fonds national de publicité sont maintenant présentées séparément des distributions faites au Fonds national de publicité, ce qui aura pour effet d'augmenter les produits de la Société ainsi que les charges de vente et d'administration du même montant (voir notes 7 et 8). La Société a appliqué le changement de norme prospectivement avec redressement des chiffres comparatifs. Il n'y a aucun impact sur les soldes présentés à l'état de la situation financière au 26 août 2018.

Normes publiées mais non encore en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes et modifications aux normes existantes publiées par l'IASB qui sont obligatoires, mais qui ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice se terminant le 25 août 2019, n'ont pas été appliquées aux fins de la préparation de ces états financiers consolidés. Plusieurs de ces normes ne s'appliquent pas à la Société ou n'ont aucune incidence sur ses états financiers consolidés, à l'exception de l'IFRS 16, Contrat de location (« IFRS 16 »).

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, laquelle remplace l'IAS 17, Contrats de location, ainsi que plusieurs interprétations sur les contrats de location. L'IFRS 16 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. L'IFRS 16 instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. En ce qui a trait aux exigences de comptabilisation pour le bailleur, l'IFRS 16 reprend en substance celles qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant la présentation d'informations plus exhaustives. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location.

Au cours de l'exercice, la Société a évalué l'incidence de la norme sur ses processus d'affaires, son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ses systèmes de traitement de données, ses technologies de l'information et ses formules de rémunération. La Société a mis en place un système de gestion des contrats de location et elle continue de préciser et de valider les données d'entrée et les principales hypothèses utilisées aux fins de ses calculs selon l'IFRS 16. La Société s'attend à ce que l'adoption de l'IFRS 16 ait une incidence importante sur ses états financiers consolidés, car elle comptabilisera de nouveaux actifs et passifs au titre de ses contrats de location simple pour les restaurants, les bureaux et le matériel roulant. En outre, la nature et le calendrier des charges liées à ces contrats de location changeront, puisqu'aux termes de l'IFRS 16, les charges liées aux contrats de location simple constatés selon le mode linéaire sont remplacées par une dotation aux amortissements pour l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêts sur les obligations locatives. À partir de la date de première application, les charges liées aux contrats de location simple diminueront et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les charges d'intérêts augmenteront.

La Société a l'intention d'adopter cette norme en appliquant l'approche rétrospective modifiée, de sorte que l'incidence cumulée de l'application initiale sera comptabilisée dans le solde d'ouverture des résultats non distribués au 26 août 2019, sans retraitement de la période correspondante. Suivant la méthode rétrospective modifiée, la Société a choisi d'utiliser les mesures de simplification suivantes permises aux termes de l'IFRS 16 :

- La Société ne réappréciera pas si un contrat est ou contient un contrat de location à la date de première application et appliquera plutôt l'IFRS 16 aux contrats qu'elle avait antérieurement identifiés comme des contrats de location en application d'IAS 17, Contrats de location;
- la Société s'appuiera sur l'évaluation de la provision pour contrats de location déficitaires aux termes de l'IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, au lieu d'effectuer un test de dépréciation. La Société ajustera les actifs au titre de droits d'utilisation à la date de première application selon le montant de la provision pour contrats de location déficitaires comptabilisé dans le bilan consolidé immédiatement avant la date de première application;
- la Société exclura les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de première application; et
- la Société utilisera des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location à la date de première application.

À la lumière des informations disponibles au 14 novembre 2019, la Société prévoit comptabiliser un actif au titre de droit d'utilisation d'environ 22 à 24 millions \$ et des obligations locatives d'environ 25 à 27 millions \$, ainsi qu'une réduction de 3 à 4 millions \$ de ses produits et crédits différés et de 0,1 million \$ de ses actifs incorporels dans son état de la situation financière consolidé au 26 août 2019. L'actif au titre du droit d'utilisation tiendra compte de loyers payés d'avance et d'autres créditeurs liés aux contrats de location comptabilisés à l'état de la situation financière consolidé immédiatement avant la date de première application. L'incidence réelle de la première application de l'IFRS 16 pourrait varier de l'incidence estimative établie étant donné que la Société n'a pas terminé la revue de l'application de cette norme.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris ses derniers rapports annuels et trimestriels et ses communiqués de presse, sont disponibles sur le site Internet de SEDAR (www.sedar.com).

(signé)

JEAN BÉDARD

Président du conseil, président et chef de la direction

(signé)

FRANÇOIS-XAVIER PILON, CPA, CA

Vice-président, finances

Le 14 novembre 2019